

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3796 - Mardi 12 Janvier 2021 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS À MOHELI

“Nette amélioration” des conditions de prise en charge des malades



TRANSPORT ROUTIER

**Bien suivie, la grève peut
durer jusqu'à jeudi**

LIRE PAGE 4

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Janvier 2021**

Lever du soleil:
05h 52mn
Coucher du soleil:
18h 38mn

Fadjr : 04h 41mn
Dhouhr : 12h 18mn
Ansr : 15h 53mn
Maghrib: 18h 41mn
Incha: 19h 55mn



FOP :

Le paiement automatique tous les 25 du mois est acté

Pour garantir le versement de salaire des fonctionnaires chaque mois, une convention a été signée entre le ministère des finances, la BIC Comores et l'Union des Meck.

Le ministre des finances a signé avec la Bic-Comores et l'Union des Meck, vendredi 08 janvier dernier une convention portant sur le mécanisme de paiement régulier des salaires des agents des administrations publiques. Cet accord approuvé par les trois parties sous l'assistance de la Banque centrale a pour but le paiement des salaires des fonctionnaires. Un pas de plus vers la sécurisation de versement de salaire de ces fonctionnaires qui accusent souvent un retard. « Toutes les autres institutions bancaires peuvent rejoindre cette initiative. Pour cette première phase, nous allons faire l'accord avec ces deux institutions. Et au fur et à mesure, nous allons rajouter d'autres institutions. C'est une innovation dans le pays et nous espérons qu'elle apportera les fruits attendus, qui ne sont autres que la satisfaction du fonctionnaire comorien », s'enthousiasme Said Ali Saïd Chayhane.

De son côté le gouverneur de la

Banque centrale des Comores a montré que cette convention est très importante pour le pays. « Pour la première fois, nous aurons un système de paiement de salaire chaque 25 du mois. Notre rôle, c'est de garantir la régularité des salaires. Vous savez que les recettes de l'Etat ne sont pas versées en une journée. Donc, en attendant les recettes, la Banque verre le manque pour compléter afin de payer les salaires. Aujourd'hui, il s'agit des salaires, mais prochainement nous allons voir le financement des investissements », déclare Younoussa Ben Imani, le gouverneur de la BCC.

Le directeur de la Banque pour l'industrie et le commerce (Bic), Gervais Atta a fait part de sa joie de faire partie des signataires de la convention. « Nous sommes très heureux de participer à la signature de cette convention pour sécuriser les paiements des salaires des fonctionnaires comoriens. La nouvelle BIC sous le groupe Atlantic veut impacter l'économie comorienne et les familles comoriennes. Nous savons la place qu'occupe le fonctionnaire dans les dispositifs économiques et sociaux des Comores. Donc pour nous, participer à ce projet, c'est participer au bien-être



des fonctionnaires et également leur permettre de pouvoir réaliser leurs différents projets », dit-il, avant d'ajouter que « cet enjeu n'est pas forcément qu'aux Comores. Le groupe Atlantic étant présent dans différents pays, c'est de cette stratégie qu'elle se développe. Il est partenaire de toute initiative qui intervient dans le bien-être de la population ».

Quant au directeur général de l'Union des Meck, Ahamada Saïd

Bahassane il se félicite d'une convention qui répond aux missions de son institution. « L'Union des Meck a une mission très importante à savoir l'inclusion financière. Pour permettre à tous les citoyens comoriens d'avoir un accès aux services financiers, mais aussi d'accompagner pour la réalisation de leurs projets. Si nous participons à une telle démarche qui permettra à chaque fonctionnaire de bénéficier de son salaire chaque

mois ça permet de soutenir l'inclusion financière », réitère-t-il.

Il y a lieu de rappeler que jusqu'ici, les comptes salaire des agents de l'Etat sont dans leur grande majorité domiciliés à la Société nationale des postes et services financiers (Snpsf), et ce depuis près d'une quinzaine d'années, dans le cadre d'un accord similaire signé en 2006.

Andjouza Abouheir

INTEMPÉRIES

Les fortes pluies font des dégâts considérables à Anjouan

Ce début de la saisie pluvieuse (Kashkazi) la pluie torrentielle du week-end dernier a causé des dégâts matériels importants dans l'île d'Anjouan. Le mur du trésor public de Mutsamudu a cédé et la rivière de Mutsamudu a tué beaucoup de chèvres.

Dans la région de Sima, des gros de nids de poule se sont formés sur la route menant à Vassi. En dehors de Vassi, Moya reste la grande victime des inondations qui a extrait toutes les

grosses pierres de la rivière Mpondre. Le Maire de cette commune, Mohamed Abdou Nassim a expliqué que « la cessation de ces activités est chose réelle. »

Vendredi 08 janvier, une pluie torrentielle a emporté un pan entier du mur de sécurité du côté sud du trésor public de Mutsamudu. Les eaux ont pénétré l'intérieur du bâtiment par une fenêtre et selon un agent du trésor, il y a eu des dégâts à l'intérieur. Dans les autres régions de l'île, les dégâts sont aussi considérables, selon une source du

COSEP.

La rivière de Mutsamudu est même sortie de son lit emportant plusieurs chèvres en divagation selon un témoin et des habitants du quartier Habomo où passe cette rivière. « Plusieurs chèvres sont emportées par la rivière en crue de Mutsamudu samedi après-midi. D'autres sont prises au piège. Certaines ont pu être repêchées par leurs propriétaires », indique un citoyen de la ville.

Nabil Jaffar



La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

CORONAVIRUS À MOHELI

"Nette amélioration" des conditions de prise en charge des malades

Dans une intervention ce lundi matin, un patient qui avait lancé l'alerte sur les conditions déplorables de prise en charge à l'orphelinat AMA, note une "nette amélioration" depuis l'arrivée à Mohéli d'une équipe de médecins et infirmiers en renfort.

Depuis l'explosion du nombre des cas des personnes testées positives à la Covid-19 à Mohéli mais surtout le nombre important des décès, les autorités étatiques, les partenaires, les ONGs

et la diaspora se sont mobilisés pour appuyer les structures sur place. La vidéo de Ynoussa Mohamed (Ba Djuna-Bangoma) publiée le jeudi 7 janvier dans les réseaux sociaux et qui a mis à nu les conditions déplorables de prise en charge dans le site AMA a interpellé tout le monde.

Le lendemain, une équipe de médecins, infirmiers et aides soignants ont atterri dans l'île pour venir appuyer l'équipe sur place. Depuis, les malades sont rassurés et une prise en charge dans des conditions améliorées est notée. Dans

une autre déclaration ce lundi matin, Ba Djuna est revenu pour remercier le gouvernement comorien, le gouverneur de l'île mais surtout l'équipe de médecins et infirmiers venus en renfort. « Au moment où j'étais admis ici, j'avais l'air d'avoir 100 ans et regardez moi maintenant, je ressemble à un jeune de 20 ans », a-t-il déclaré.

Ba Djuna qui est un patient admis au site d'AMA confirme que ces médecins sont avec eux "24h sur 24" et ils ne manquent de rien. Ce doyen de TP (travaux publics)

estime que le travail qu'effectue Dr Marie Anne et son équipe est remarquable. « Je lance un appel à tous ceux qui se sentent malades de ne pas rester à la maison avec les traitements traditionnels mais d'aller se faire dépister à l'hôpital pour bénéficier de cette prise en charge assurée au cas où le test se révèle positif », dit-il.

D'autres sources indiquent en revanche quelques manquements qui méritent d'être améliorés notamment une défaillance de communication entre le livreur de la

ration alimentaire et celui qui comptabilise les nouveaux admis. Ce samedi, des nouveaux venus ont manqué le petit déjeuner et le déjeuner tout simplement parce qu'ils n'étaient pas communiqués au livreur. Il a fallu l'intervention de Bonovo (gouvernorat) pour débloquer la situation. Autre souci et non des moindres, le site n'a pas d'eau depuis ce dimanche.

Riwad

SANTÉ :

7 décès du coronavirus à Mohéli en une journée

Dans la seule journée de dimanche 10 janvier, Mohéli a enregistré 9 décès. 7 sont ceux qui sont liés au coronavirus d'après les autorités sanitaires.

Sous une pluie battante, depuis tôt le matin de ce dimanche, le Croissant rouge comorien chargé du lavage et enterrement des morts de la Covid-19 avait du pain sur la planche. Jusqu'à 17h, ils ont pu mettre en terre, difficilement, 5 corps, tandis que les deux autres ont été enterrés dans une fosse commune.

Dans la nuit du 09 au 10 janvier 2021, le CHRI de Fomboni a reçu aux services des urgences 03 malades selon une note d'information du directeur général de la Santé. Leur état était déjà assez critique, associé à plusieurs maladies



chroniques et les spécialistes sur place ont fait le nécessaire pour essayer de les sauver, poursuit le

document officiel. « Malheureusement, il était déjà trop tard, ils sont décédés ».

« Ensuite, 04 autres patients qui étaient suivis au niveau du site de prise en charge de la Covid-19 nous

ont quitté. Parmi ces 04 décès nous avons un patient qui se portait mieux ce matin (du dimanche 10 janvier, Ndlr), qui devait rentrer chez lui en fin de journée, mais qui a ensuite été victime d'un arrêt cardiaque. Malgré les tentatives de réanimation, notre patient a rendu l'âme », déplorent les autorités qui indiquent que sur ces 7 décès, il y a 2 femmes âgées de 74 et 82 ans, et 5 hommes dont le plus jeune avait 42 ans et le plus âgé 82 ans.

Le bulletin d'information sorti hier lundi, dédié exclusivement à Mohéli, n'a signalé aucun décès. En revanche, il a fait état de 10 nouveaux cas, ce qui fait un total 127 cas actifs.

Riwad

CORONAVIRUS :

Le directeur de cabinet d'Azali testé négatif

Après 24 heures d'isolement dans un bungalow de l'hôtel Golden Tulip, le directeur de cabinet du président de la République, Youssoufa Mohamed Ali est déclaré négatif à la Covid-19. Il était déclaré cas contact après avoir s'être trouvé dans le même avion que deux autres passagers

contaminés, dont le président du Comité scientifique chargé de la lutte contre le coronavirus.

Déclaré cas contact après avoir été vendredi dernier dans le même vol que deux passagers positifs au coronavirus, le directeur de cabi-

net du chef de l'État, chargé de la défense, connaît enfin les résultats de son test de dépistage à la Covid-19. Il est négatif au coronavirus. Selon nos informations, tous les autres cas contacts, dont le ministre premier, le directeur de la police, le directeur de la Sécurité civile, sont négatifs eux aussi.

Selon les informations recueillies auprès du ministère de la santé la semaine dernière, ces passagers avaient accepté de

collaborer « pour la santé de tous », tandis que le président du comité scientifique chargé de la lutte contre le coronavirus, Ahamada Said Fazul a refusé de se soumettre au protocole qu'il a lui-même mis en place en préférant rentrer chez lui. Rappelons que par ce comportement irresponsable il a été suspendu de ses fonctions, ainsi qu'un autre membre dudit comité.

Anadjouza Abouheir



BRÈVE

L'opposant Idi Boina a fait un malaise à la gendarmerie

Hier lundi, Idi Boina a fait un malaise à la gendarmerie de Moroni où il est retenu depuis samedi dernier. Il a été conduit vers 14H à l'hôpital militaire attendant. Idi Boina est un ancien secrétaire général du ministère des finances sous ce régime. Tombé en disgrâce, il a basculé dans l'opposition depuis maintenant trois ans. À la veille de son arrestation, le procureur de Moroni avait annoncé un « projet de déstabilisation » financé par des Comoriens de l'étranger. Jusqu'à 17h d'hier lundi, il était encore à l'hôpital et se portait « bien » selon nos informations.

La Gazette des Comores

Directeur général

Saïd Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Saïd Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Saïd Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

TRANSPORT ROUTIER

Bien suivie, la grève peut durer jusqu'à jeudi

La grève des taximan a débuté hier lundi 11 janvier. Le porte-parole du syndicat des automobilistes affirme qu'elle risque de continuer jusqu'à jeudi prochain si le gouvernement ne se manifeste pas.

Premier jour de la semaine sans taxi. Comme prévu, le syndicat des automobilistes a mis à exécution leur menace et a entamé une grève des taxis depuis ce lundi 11 janvier. De Mbadjini, Hambou, Babao et Itsandra ainsi que dans les autres régions, le mot d'ordre a été respecté. « Tout était fait comme prévu. Les chauffeurs de bus et les taximan ont respecté la grève. J'en profite de l'occasion pour remercier les cellules car ils ont fait un bon travail en sensibilisant les chauffeurs de leurs lignes et



Gare du Nord

régions respectives », se réjouit Moustoifa Hamidou, le porte-parole de Usukani Wa Masiwa.

Et lui de reconnaître quelques brebis galeuses, « bien sûr, qu'il y a ceux qui ont fait du travail en

cache. Mais, cela n'a pas empêché la réussite de notre grève. Car le mot d'ordre a été bien respecté ».

Selon lui, la grève devrait continuer jusqu'à jeudi prochain s'il n'y a pas intervention de l'Etat. « Tout dépend du gouvernement ! S'il décide d'engager des négociations favorables à notre cause, ils sont les bienvenus. Et s'ils ne se manifestent pas, nous allons continuer notre grève jusqu'à jeudi prochain comme prévu », souligne-t-il.

Selon le coordinateur adjoint du syndicat, une grève illimitée est envisageable. « La balle est dans leur camp », lance-t-il. Parmi leurs revendications, Usukani wa Masiwa conteste les taxes liées à la vignette 2021, demande l'aménagement de certaines gares routières comme celle de CM ou bien d'Itsandra mais aussi les problèmes qu'ils rencontrent sur la visite technique des véhicules.

Nassuf Ben Amad

GRÈVE DES TRANSPORTEURS :

La gendarmerie met ses bus à la disposition des étudiants

Alors que le syndicat des transporteurs a entamé une grève depuis hier lundi, la gendarmerie nationale a mis à la disposition des étudiants cinq autocars pour assurer leur acheminement jusqu'au site universitaire de M'vuni.

La gendarmerie nationale a mis à disposition des étudiants 5 bus pour faciliter leur transport vers M'vuni, dans un but de « faire respecter les mesures barrières et sécuriser les étudiants face à la pandémie » selon les explications officielles de l'institution. Cette action humanitaire vient pour faciliter leur transport vers le site universitaire de M'vuni. Une action civilo-militaire « visant à réduire les

risques de propagation du coronavirus dans le milieu étudiant en particulier dans les gares routières » où s'entassent les étudiants.

Si ces derniers jours le nombre de cas liés à l'épidémie de coronavirus interpelle, il n'en reste pas moins que depuis hier lundi, les transporteurs ont déclenché une grève, ce qui impacte la circulation des personnes et des biens. De quoi remettre en question la version officielle de la gendarmerie sur sa disponibilité à faciliter le transport des étudiants. Il faut noter par ailleurs que la gendarmerie assure bien vouloir poursuivre cette action même au-delà de la grève prévue de se terminer ce jeudi.

Andjouza Abouheir



HABARI ZA UDUNGA

Entre absence d'originalité et de combativité

" Mlozi nde wulowo chatsi mbima za missi "

Parmi les grands débats qui ont toujours foisonnés dans les îles de la lune, on retrouve celui relatif à la place de l'Administration dans le processus de développement. En effet, beaucoup d'études ont révélé que le dysfonctionnement de l'administration comorienne se traduit par une insuffisance en moyens financiers, matériels et en ressources humaines bien formées et expérimentées. On relève toujours une inadéquation entre les ressources humaines prévues dans les fameux cadres organiques et les besoins réels pour remplir les missions dévolues aux institutions.

A cela l'on constate la plupart du temps une absence de textes définissant les mandats, les missions et les responsabilités des institutions entre l'Union et Îles. Il y a un manque de connaissance et de compréhension des objectifs et orientations des politiques et stratégies nationales. Il est observé une absence de planification et d'évaluation du travail des individus au sein des institutions en charge des différents départements ministériels sur la base d'attentes significatives répondant au plan de travail et au mandat de l'institution.

Il est noté par ailleurs une absence d'un processus transparent basé sur des critères de compétence et de motivation permettant d'éviter

l'ingérence des liens politiques et sociaux dans les nominations des agents à des fonctions techniques. Il existe aussi une absence de culture de performance basée sur la valorisation de l'intégrité et des attitudes constructives et collaboratives et aussi une absence de motivation du personnel (conditions de travail désastreuses, rémunération irrégulière, nominations et promotions non accordées sur des bases transparentes), une absence de communication suffisante des informations sur les objectifs et activités menées par les départements techniques.

Tous ces éléments, vous les retrouverez dans les rapports des experts nationaux et du système des

Nations Unies. Cela amène les analystes à se demander comment après plus de quatre décennies on en soit toujours là ?

Et pourtant il ne sert à rien de se voiler la face. Dans les îles de la lune, nous sommes passés maîtres dans l'art du contournement des difficultés. Nous avons un mal fou à exprimer notre refus de quelque chose. Il faut qu'on nous accule dans nos derniers retranchements pour que nous sortions les griffes tel un fauve.

Prenons l'exemple de la visite technique des voitures. Il suffit de payer le montant exigé par le service des mines pour recevoir le sésame qui montre que votre véhicule est clean sur le plan technique. Le

problème est qu'au cours des contrôles par la gendarmerie, beaucoup se retrouvent en infraction avec des clignotants défaillants, des pneus lisses, des leviers de vitesses en piteux états, etc.... Et face à la verbalisation du gendarme, nous crions à l'injustice. On peut se demander à qui la faute dans une situation pareille ?

Enfin, nous nous retrouvons dans ce que nous écrivons depuis des lustres : Notre microcosme étant devenu le cadre où les différentes composantes s'interdisent mutuellement toute expression d'une quelconque originalité ou d'une quelconque combativité.

Mmagaza

FOOTBALL : STAFF TECHNIQUE DES CÔELACANTHES

" Sereins, les Cœlacanthes ambitionnent encore trois points pour se qualifier "

De passage au pays pour une visite de travail dans la perspective des échéances primordiales de mars 2022, Djamal et El-Hadad, membres du staff technique des Cœlacanthes, ont tenu une conférence de presse à Moroni. Pour eux et pour la nation, la qualification à la phase nationale de la Can, prévue au Cameroun en 2022, est importante. En plus des face-à-face contre les Éperriers de Togo et les Pharaons d'Égypte, ils ont présenté un projet, qu'ils qualifient de constructif et promoteur.

En guise de préambule, El Hadad Himidi, manager général et Mohamed Djamal, team manager, ont tenu à présenter leur vœux de santé, de chance et de cohésion les meilleurs à la population comorienne et à toutes les personnes morales et physiques qui soutiennent les Coelacanthés des Comores, et encouragent les éléments de l'équipe nationale à se rappeler vivement des échéances concluantes de mars 2022, face au Togo et à l'Égypte. « On est en contact permanent avec les joueurs. C'est indispensable pour garder vives les ambitions. Ils

sont bien concentrés, comme nous et la presse aussi », apaisent les confrenciers.

La phase nationale de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) en cours était préalablement prévue en 2020, puis en 2021, et maintenant, elle est reportée en 2022. Mais, par rapport à l'hécatombe sanitaire qui endeuille le monde, l'hypothèse d'une 3e remise n'est pas à exclure. « Sportivement, chaque report constitue un handicap regrettable. Pour nous, il casse la cadence technique et tactique qui a rendu les Cœlacanthes solides, solidaires et efficaces. Il faut du temps pour retrouver ce rythme. Heureusement, nos joueurs sont actifs et, mentalement coriaces. Seul hic, deux éléments clefs viennent de subir des interventions chirurgicales au niveau de l'appendicite pour l'un, et du ligament pour l'autre. La convalescence se passe bien. Ils reprennent progressivement », rapporte le team manager.

La communauté footballistique est convaincue que les Coelacanthés sont à deux doigts d'une qualification historique. L'excès de confiance est-elle permise ? « Justement non. L'excès de

confiance est l'ennemi d'une performance. Le Togo est un gros morceau. Une fois mondialistes, et à maintes reprises présents à des phases nationales de la Can, les Éperriers sont des adversaires de taille. Il n'existe pas des face-à-face simples ou faciles. La prudence est toujours de mise », insiste le manager général.

Concernant l'objet de visite de ces deux membres du staff technique des Coelacanthés, ils se montrent explicites : « Si nous sommes ici, ce n'est pas le fruit du hasard. En janvier 2020, j'étais ici avec le coach Amir Abdou pour parler des échéances de Mars de la même année. Actuellement, le coach exerce en Mauritanie. Nous sommes ici pour savoir si les dispositifs en perspective de mars prochain sont bien mobilisés. Tout va bien. Le budget est bien établi. Le Togo est une équipe coriace. Pour le moment, les Comores ne sont pas encore qualifiés. Il leur faut trois points. Nous devons intensifier le travail pour les accueillir ». Si on se qualifie, janvier 2022 est loin. Des aléas imprévisibles, comme âge, blessure, ou encore relâchement psychologique, etc. peuvent perturber l'harmonie



Manager Coelacanthés devant la presse.

des Coelacanthés. Face à ces dangers, la politique de rajeunissement et de renforcement de l'équipe est inévitable. « Écoutez, nous en sommes conscients. Et on fait confiance à l'ossature présente et fructueuse. Mais, cela ne veut pas dire que la porte des Coelacanthés est fermée. A tout moment, on peut réaménager l'équipe. Un planning des rencontres amicales et de repère sont au menu. Nous avons l'accompagnement assidu, riche et enrichissant du président Azali, un accom-

pagnement régulièrement renouvelé, et le précieux soutien du Comité de Normalisation. La préparation se passe bien. Même si le Togo et l'Égypte ne suscitent pas la frayeur, l'excès de confiance est toujours déconseillé. Nous prions à nos supporters toujours enthousiastes, inconditionnels et stimulants de ne pas se mobiliser, de rester unis et homogènes », concluent les confrenciers.

Bm Gondet

APPEL D'OFFRES- PRESTATION DE MAINTENANCE DES CLIMATISEURS

Objet :

Le présent marché a pour objet l'exécution de prestations de maintenance des climatiseurs de l'Exim Bank Comores SA.

Description de la mission

Le prestataire aura pour mission la maintenance des climatiseurs dans le siège, annexes (Ancien Nouveauté) et succursales de l'EXIM-BANK COMORES SA (Foumbouni, Mitsamiouli, Douane Port et Hankounu).

Le contrat de maintenance portera également sur la garantie du bon fonctionnement des équipements et la disponibilité du prestataire à intervenir à tout moment dans les sites énumérés.

Obligations du prestataire

Le prestataire assurera une visite planifiée de contrôle technique sur les équipements désignés et accompagnera leurs mises en normes.

Le prestataire effectuera des visites mensuelles, par un technicien qualifié, et fournira un rapport des activités réalisées.

Pour une bonne résolution des incidents et les interventions de maintenance, le prestataire devra effectuer un inventaire des climatiseurs de la banque et fournir une liste exhaustive des prévisions des pièces de rechange des équipements utilisés (vérification et contrôle générale : des unités intérieures et extérieures, des fixations et supports, du circuit frigorifique, de la bonne marche des sécurités, des régulations et automatismes, de l'humidificateur, de l'écoulement d'eau de condensas, désinfection et nettoyage des bacs, des siphons et enlèvement des résidus en fin de visite).

Exigences du prestataire

La participation au présent appel d'offre est ouverte à toute société ou entreprise individuelle légalement installée sur le territoire comorien, disposant de moyens techniques, financiers et humains nécessaires à la réalisation de leurs missions, et

ayant une expérience de plus de 5 ans dans le domaine de l'électro froide.

Les candidats doivent fournir un dossier composé :

- RCCM, Quitus fiscal 2020, Statuts (pour les sociétés) ;
- Une offre technique renfermant la présentation de la société ou de l'entreprise, les documents prouvant l'expérience de la société ou de l'entreprise dans le domaine de l'électro froide ou de la maintenance des climatiseurs ;
- Un document décrivant les équipements et moyens matériels à disposition et les références professionnelles (listes et adresses complètes des personnes morales pour lesquelles les prestations similaires ont été effectuées) pour d'éventuelles vérifications ;
- Une proposition de contrat contenant la rémunération (TTC) en francs comoriens et les modalités de paiement souhaitées.

Durée du contrat :

La durée du contrat est de d'une (1) année, renouvelable.

CRITERES DE SELECTION

Les candidats doivent satisfaire aux critères imposés par le cahier de charge. Les candidats pourront obtenir le cahier de charge au siège de l'Exim Bank Comores SA, sis à la Place de France.

Les candidatures feront l'objet d'un examen au regard du prix et des références. Les visites de nos sites sont possibles pendant la période de l'offre.

DEPOT DES CANDIDATURES :

Les offres placées sous pli fermé, portant la référence « **Offre services de maintenance des climatiseurs - EXIM BANK COMORES 2021** » doivent parvenir au plus tard le **Mardi 19/01/2021 à 14h00** au Secrétariat de la Direction Générale de l'Exim Bank Comores S.A, Moroni Place de France, Tel : +269 773 94 00.

La Direction

SOCIÉTÉ

Le port du masque est obligatoire dans les marchés du centre

Dans le cadre de l'application des mesures destinées à lutter contre la propagation de la Covid-19 dans le pays, le préfet du centre Salim Mohamed Soilihi a signé une note exigeant à nouveau le port de masques dans les marchés. Quant aux cérémonies religieuses et coutumières, elles se feront avec l'autorisation du maire de la commune avec l'application des gestes préventifs.

Le préfet du centre a signé le 08 janvier dernier une note sur le port obligatoire du masque dans les marchés. Face à la montée des cas surtout dans l'île de Mohéli, il appelle la population à être responsables et de porter le masque. « Il est à rappeler aux responsables des marchés de la préfecture du centre que le port du masque est obligatoire pour les vendeurs dans les marchés à partir du lundi 11 janvier 2021 » lit-on dans une note circulaire.

Ainsi les cérémonies de mariages, religieuses et autres sont autorisées « dans les conditions de nature à permettre le respect le plus strict des règles d'hygiène et de distanciation sociale ». Toutefois, une



Photo d'archive

autorisation du maire doit être obligatoire et une attestation doit être remise au maire de la commune une semaine avant le début des festivités avec l'avais du chef de village. « Les organisateurs s'engagent à respecter les consignes sanitaire et les mesures barrières », précise-t-elle.

Le maire peut interdire tout événement festif si les conditions

de son organisation ainsi que les conditions mises en place ne sont pas de nature à garantir le respect des règles d'hygiène et les mesures barrières. « En cas de transgressions aux mesures suscités, des poursuites judiciaires seront engagées. Seuls des actes réglementaires émanant des autorités compétentes peuvent abroger ces mesures », indique-t-elle. Pour mémoire, vendredi 08

janvier dernier, la notabilité des Moroni à la demande des femmes Moroni ont pris une décision collégiale en solidarité avec l'île de Mohéli de suspendre jusqu'à nouvel ordre les cérémonies de mariages et religieuses à compter de ce lundi 11 janvier.

Andjouza Abouheir

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

PIDC (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2020/026/ PIDC/AMI/PREQ



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT DE PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS, POUR LA CONSUTRUCION Et LA REHABILITATION DES PISTES RURALES INDENTIFIEES AUX COMORES POUR LE COMPTE DU PROJET PIDC

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC), la Coordination de ce projet lance le présent Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) à l'intention des entreprises établissant aux Comores, spécialisés dans les domaines de la construction et la réhabilitation des pistes rurales. Cet AMI est lancé en vue d'établir une liste d'entreprises pré-qualifiées qui seront invitées à l'Appel d'Offre du projet pour garantir la mise en œuvre appropriée des pistes rurales identifiées aux Comores.

II. OBJECTIF

Le présent avis à préqualification vise à constituer une liste des entreprises ayant une expérience avérée dans la réalisation des Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales.

III. CRITERE DE PRE QUALIFICATION

Pour être pré qualifié un soumissionnaire devra avoir :

a) Informations Générales et Dossier Administratif requis

- Certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- Certificat d'immatriculation fiscal (NIF) ;
- Patente de l'année en cours ;
- Attestation de régularité fiscale ;
- Attestation de non faillite, non liquidation de biens, non cessation de paiements délivrée par les juridictions compétentes et datant de moins de trois mois ;
- Déclaration de l'inexistence d'un contentieux en cours

devant les tribunaux

- Attestation de solvabilité bancaire ;
- Plan de localisation de l'entreprise.

b) Sur le plan Technique et financière

Les entreprises manifestant leur intérêt sont tenues d'inclure obligatoirement dans leur demande, les documents et les références techniques énumérés ci-après :

1. Liste du personnel employé à titre permanent avec leurs fonctions (y compris CV) ;
2. Liste des matériels et équipements techniques (y compris les pièces afférentes) ;
3. Liste des projets de référence achevés au cours des cinq (05) dernières années avec les attestations de bonne exécution et comportant les informations telles que : les coûts de marché, les noms et prénoms, numéro de téléphone et adresse mails des personnes en charge de la gestion des projets cités comme référence, du côté client ; les PV de réception provisoire. Ces pièces doivent être complètes ;
4. Une expérience avérée avec au moins cinq (05) chantiers dans différentes institutions durant les cinq (05) dernières années (fournir copies des attestations de bonne exécution ou de bonne fin, de PV de réceptions provisoires ou définitives des marchés récents ou de contrats en cours) ;
5. Liste des projets de référence en cours d'exécution avec les copies de contrat (première et dernière page de signature) et les noms et prénoms, numéro de téléphone et adresse mails des personnes en charge de la gestion des projets cités comme référence, du côté client ;

6. Fournir les chiffres d'affaires annuels moyen de l'entreprise d'au moins sur les cinq (05) dernières années ;

7. Fournir les états financiers (bilans + compte des Pertes et profits) des 3 dernières années validés par commissaire au compte agréé ;

8. Facilités de crédit et/ou solvabilité clairement établies par un établissement bancaire agréé (fournir une attestation de capacité financière ou ligne de crédit).

c) Libellé de la soumission

Les soumissions seront libellées : « **Soumissions Réf N° 020/026/AMI/PIDC/PREQ** -Manifestation d'intérêt pour la préqualification des entreprises de travaux publics pour la construction et la réhabilitation des pistes rurales identifiées aux Comores pour le compte du PIDC.

d) Délai de soumission

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le 26 Janvier 2021 à 14 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2020/026/PIDC/AMI/PREQ, au secrétaire du PIDC. MAPE, Mdé Ex-CFADER Moroni, Tél (269) 432 80 86. Email projetpidc@gmail.com

Seulement les entreprises répondant intégralement aux critères et conditions requis ci-dessus seront invitées à l'Appel d'Offre Restreinte du projet (PIDC).

Lancé le 12 janvier 2021